

C'est peut-être une question d'ambiance, très pacifique au Maroc. En tous cas, les filles y occupent la rue presque autant que les garçons. En jean-tee-shirt ou foulard sur la tête, on pouvait les voir sur Al Jazeera ces dernières semaines, crier les slogans repris par la foule dans les manifestations. Généralement membres du Mouvement du 20 février, né dans l'éclosion du printemps arabe, elles appelaient à boycotter le référendum du 1^{er} juillet sur la nouvelle Constitution. Sans se faire d'illusions. Comme prévu, le texte a été adopté à plus de 95% et 70% de participation, officiellement.

Le Maroc a beau être une monarchie solidement installée depuis 400 ans, Mohammed VI a senti le vent du boulet, comme tous les chefs d'Etat arabes, lors de l'embrasement tunisien de janvier dernier. Mais après une série de manifestation/discours-du-roi/manifestation/discours-du-roi, il a présenté, à la surprise générale son projet de Constitution le 17 juin en vue d'un référendum le 1^{er} juillet. Pour un pays où 60% de femmes et 40% des hommes sont analphabètes, treize jours ce n'est pas beaucoup pour comprendre de quoi il retourne.

La nouvelle Constitution met en place une sorte de monarchie constitutionnelle. De quoi faire se retourner dans son mausolée Hassan II, monarque absolutiste auquel Mohammed a succédé en 1999.

Libertés publiques

Mais au Maroc aussi, les temps changent. Le texte prévoit une plus grande séparation des pouvoirs, avec un premier ministre issu du parti vainqueur aux élections, un pouvoir judiciaire plus indépendant, le respect des libertés publiques, l'abolition de la torture et des tribunaux d'exception, le droit d'expression et l'égalité hommes-femmes. Mais si la personne du roi n'est plus sacrée, elle demeure « inviolable », il a le droit de dissoudre le parlement, il garde le pouvoir sur les orientations stratégiques, il préside le Conseil suprême judiciaire, sans parler de son pouvoir absolu religieux et militaire. Enfin, il n'a pas instauré la liberté de croyance demandée par les manifestants, ce qui maintient l'Islam comme religion d'Etat. L'influence de la Charia dans certains domaines comme la polygamie est rendue plus compliquée mais pas strictement interdite.

« Pour la première fois, la Constitution pose les fondations d'un Etat moderne », s'enthousiasme Marroccains for a change, un site politique. « Disons que c'est une première étape vers la démocratisation », tempère Mustafa El Kalfi, professeur d'université. « Cosmétique », tranche Nabila Ramdani, journaliste, convaincue que cette réforme ne s'appliquera pas dans les faits, faute de volonté politique et des structures capables de la

mettre en œuvre. Le déroulement du référendum, sans contrôle et très contesté par l'opposition, n'augure pas vraiment d'un changement de mentalité...

Plus qu'à un texte qu'ils n'ont généralement pas lu, les Marocains ont dit « oui » au roi. Toujours populaire (c'est son entourage qui est accusé de corruption et de rapacité), le roi est le commandeur des croyants, le symbole même de l'identité nationale. Et il leur a quasiment ordonné de voter « oui ». Mais les Marocains veulent avant tout éviter le bazar des pays voisins.

L'égalité hommes-femmes n'est pas la partie la plus populaire du projet dans une société largement religieuse et conservatrice, à l'exception de milieux urbains, aisés et occidentalisés. « Pour les Marocains, l'égalité des sexes n'existe pas dans le Coran. Elle n'a pas été voulue par Dieu, explique un étudiant en histoire de l'université de Rabat, et il faut dire que cette mentalité est partagée par un grand nombre de femmes. »

Le travail des femmes est considéré comme secondaire

Si 23 % des femmes travaillent aujourd'hui (surtout dans le secteur public, enseignement et santé essentiellement), c'est plus par nécessité que par esprit d'ouverture. « Le travail des femmes en-dehors de la maison est considéré comme secondaire et acceptable uniquement lorsqu'il est nécessaire », explique Siham Ali, sur le site Magharebia à Rabat.

A écouter les femmes raconter leur vie professionnelle, on se croirait en France, en plus difficile. Enfin pas toujours : les salaires féminins ne sont que de 8% inférieurs aux salaires masculins (27% en France). C'est plutôt la quasi-impossibilité de monter dans l'échelle des responsabilités qui soulève la colère féminine, visible sur les nombreux sites qui ont éclos ces derniers mois. « On m'a fait comprendre indirectement que la responsabilité est plutôt masculine », témoigne Hakima pleine de rage d'avoir tout sacrifié à une promotion qui n'est jamais venue. Et au Maroc, comme dans de très nombreux pays pas seulement musulmans, « sacrifier » veut dire beaucoup pour les femmes dont la « réussite » se mesure encore au mariage contracté à la capacité à faire des fils.

De nombreuses organisations de défense des droits des femmes veulent pourtant croire à un changement, même lent. Elles considèrent comme une victoire les chapitres de la nouvelle Constitution qui consacre l'égalité entre les hommes et les femmes dans les droits civils, politiques, économiques, culturels et environnementaux. « La Constitution prévoit des mesures, des mécanismes concrets de lutte contre toutes formes de discrimination », souligne l'Association Démocratique des Femmes du Maroc. Ce qui est nouveau.

Très pragmatiques, les organisations féministes marocaines s'étaient regroupées en mars dernier au sein d'une coalition, Le Printemps féministe pour l'Egalité, pour élaborer un mémorandum comprenant les revendications précises comme la suprématie des conventions internationales ratifiées par le Maroc, histoire de pouvoir faire d'éventuels recours. Ces organisations féministes comptent bien maintenir la vigilance. L'application concrète des droits, c'est cela le problème au Maroc, comme celui de bien d'autres pays, sur les questions d'égalité hommes-femmes.

Un temps d'avance

Car si l'on s'en tient aux textes, même avant la nouvelle Constitution, les femmes marocaines n'étaient pas les moins bien loties du monde musulman. Loin derrière les Tunisiennes certes, mais bien devant les Algériennes qui n'en reviennent toujours pas de s'être fait à ce point avoir après la guerre d'indépendance.

Lors de l'indépendance marocaine, en 1956, la situation de femmes était délicate. Le système colonial, comme toujours, avait instauré sa loi sauf en ce qui concerne les affaires privées, code de la famille et statut personnel (la Moudawana) laissés aux imams. « La laïcité était associée à la domination française, explique l'étudiant en histoire, la Moudawana, qui était restée sous l'autorité du roi était devenue le symbole de l'identité marocaine très associée à l'Islam. »

On a quand même fini par y toucher. Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1963 mais il a fallu attendre les années 90 pour que commence leur émancipation. Dans les textes. La Constitution de 1996 reconnaissait pour la première fois que « l'homme et la femme jouissent de droits politiques égaux ». Il réformait l'ancien code de la famille qui faisait de la femme une mineure.

Une nouvelle réforme de ce code (la Moudawana) a même été opérée en 2004, qui faisait de la femme une presque-égale de l'homme. Elle accordait à la mère une autorité égale à celle du père sur la famille, autorisait le divorce à la demande de l'épouse, limitait la répudiation (en la soumettant à l'accord du juge), la polygamie (en obligeant à l'accord de l'épouse) et améliorait ses droits en matière d'héritage.

Mais on est loin du principe à la pratique. Beaucoup de ces lois n'ont pas même eu de décrets d'application. D'autres n'ont tout simplement pas été appliquées par les tribunaux. Dans l'entourage du roi, comme dans les associations féministes, on sait que le problème, désormais, c'est l'application de la loi. Les procédures judiciaires sont longues, coûteuses et souvent sans grande chance d'aboutir.

Libre exercice du culte, pas de croyance

Le sujet des femmes n'est pas que socialement délicat, il l'est aussi au plan politique. A partir des années 90, en même temps que les revendications des femmes, est montée l'influence des islamistes. Le parti de la Justice et du développement (PJD), très influent chez les étudiants comme dans les campagnes même s'il n'a que quelques sièges au Parlement, joue le jeu du dialogue démocratique mais il réclame l'application de la Charia (la législation religieuse) qu'il juge la mieux adaptée à l'alliance modernité/identité.

Son leader Abdelilah Benkirane a ferraillé pour que l'Islam demeure la référence absolue de la nouvelle Constitution. « Les laïques veulent répandre le vice parmi ceux qui ont la foi. (...) Ils

veulent que la déviance sexuelle (l'homosexualité, ndlr) qui certes, a toujours existé, devienne répandue et qu'elle se proclame publiquement. (...) Que celui qui porte en lui de tels immondices se cache, car s'il nous montre sa face, nous lui appliquerons les châtiments de Dieu. » Et il a gagné, le texte ne prévoit que « le libre exercice du culte » et non de croyance, ce qui, concrètement, exclut la laïcité.

Un autre parti, délibérément hors-système mais très influent aussi, le Parti de la Justice et de la Charité, lutte aussi pour un Maroc strictement islamique en faisant le pari de sa modernité.

Paradoxalement, ces deux partis se sont révélés jusqu'à ce jour les plus ouverts à la participation des femmes. Le PJD compte 25% d'élues contre 12% en moyenne pour les autres. Le PJC est d'ailleurs dirigé par une femme Nadia Yassine, une sorte de Marine Le Pen islamique : elle est avant tout l'héritière de son père, le fondateur du parti, et conduit sa modernisation sans renier les fondements créés par le papa. Nadia Yassine n'hésite pas à se dire « féministe islamique », à affirmer que le Maroc est un « pays de machos » et qu'une lecture bien comprise du Coran réclame la participation active des femmes. Mais pas l'égalité. Ces partis ont créé des sections féminines et cantonnent les femmes à des problématiques de femmes... Il n'empêche, ils leur permettent d'entrer dans la sphère publique sans renier leur foi. Et cela marche. Beaucoup de femmes se réclament de ces partis religieux...

En fait, les islamistes ont su se positionner vis-à-vis des femmes. Ce qui n'est pas le cas du reste du monde masculin, politique, économique et sociétal, coincé entre la reconnaissance d'aspirations légitimes et leur résistance à partager le pouvoir. Et pourtant, il faudra bien, au Maroc aussi, y venir. « La culture islamique est parfaitement compatible avec la modernité, explique Latifa Babdi, présidente de l'Union de l'Action Féminine (UAF), ancienne militante maoïste, les femmes sont essentielles à la modernisation et la démocratie. Nous ne pouvons pas imaginer un véritable développement sans les femmes. » Beaucoup d'entre elles ont découvert le pouvoir de l'action depuis quelques mois. La machine est lancée, difficile d'imaginer qu'elles y renoncent.